

La qualification professionnelle, souvent acquise par l'apprentissage, est l'une des valeurs fondatrices de l'Artisanat. La formation, moyen d'acquisition de compétences, moyen d'adaptation permanent, est un dispositif d'accompagnement indispensable au développement des 42.955 entreprises artisanales de la région.

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont une mission prioritaire et accompagnent les parcours professionnels des artisans tout au long de leur vie : depuis le conseil et l'orientation des jeunes (et moins jeunes), en passant par la formation initiale, jusqu'au développement par la formation continue. Les compétences acquises dans l'Artisanat sont reconnues et mises en pratique par les autres secteurs. Pour la cinquième année, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat vous présente une synthèse des actions réalisées en matière de formation au sens large par les CMA de la Région Centre-Val de Loire.

1 Accueil - Information - Formation

Données au 31-12-14 portant sur l'ensemble de l'année 2014

Les Centres d'Aide à la Décision (CAD) accueillent, informent, et accompagnent les entreprises dans leurs recrutements. En parallèle, ils permettent aux jeunes de se construire un projet d'avenir.



3.658 jeunes (-42 par rapport à 2013) ont signé un contrat en alternance ou de travail en entreprise.

Dans le contexte de crise qui perdure et face à une augmentation du nombre de demandes déposées au sein des CAD, le taux de placement des jeunes est en légère baisse à 36% (37% en 2013).



68% des offres d'entreprises sont pourvues par les CAD (66% en 2013). En parallèle, le nombre d'offres collectées est en légère hausse (102 offres de plus qu'en 2013).

Plus de 28.000 entreprises (-3.000 par rapport à 2013), tous secteurs confondus, ont été sensibilisées et/ou contactées par les Centres d'Aide à la Décision.

2.1 La Formation initiale : l'apprentissage dans les CFA des CMA & en cogestion

Données figurées au 31-12-14



Un tiers des apprentis en Région Centre-Val de Loire sont dans les CFA de l'Artisanat.

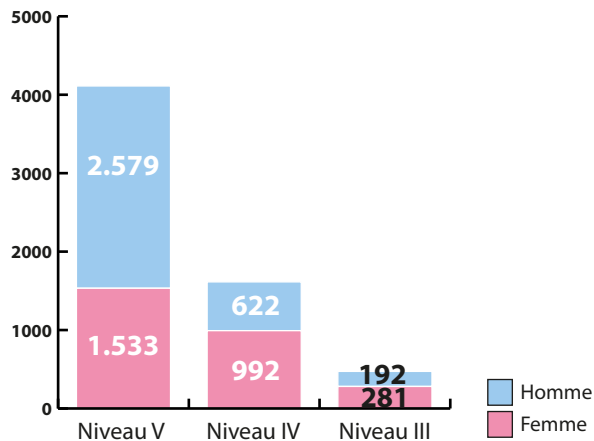


On comptabilise 6.199 apprentis dans les CFA dont les Chambres de Métiers sont gestionnaires ou cogestionnaires. Ces apprentis représentent environ un tiers des apprentis de la Région Centre en 2014. Les effectifs des CFA des Chambres de Métiers sont en forte baisse (-397 apprentis par rapport à 2013).

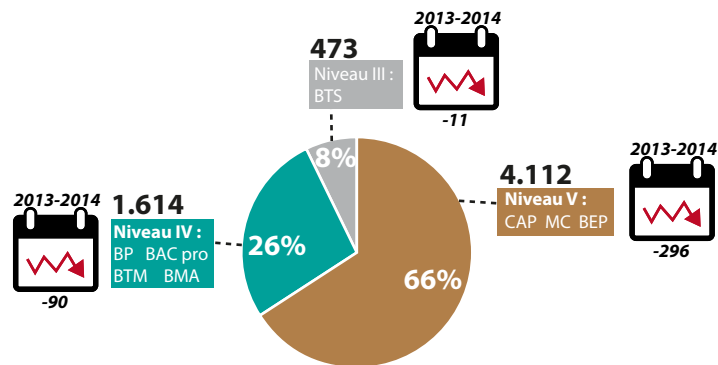


Les deux tiers des apprentis des CFA de l'Artisanat effectuent leur apprentissage en entreprise artisanale, soit un total de 3.933 jeunes en 2014.

Répartition des apprentis par sexe et par niveau de formation

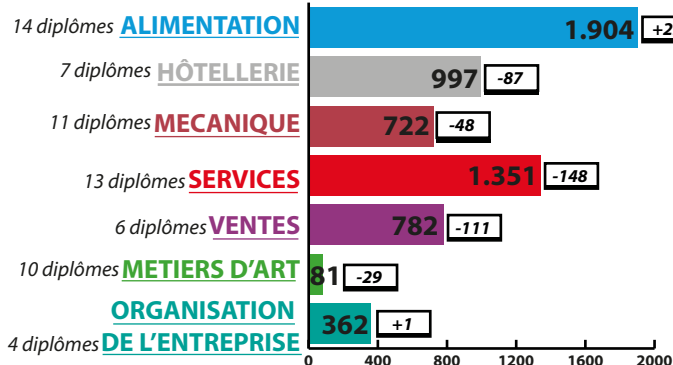


Répartition des apprentis en fonction du niveau de formation

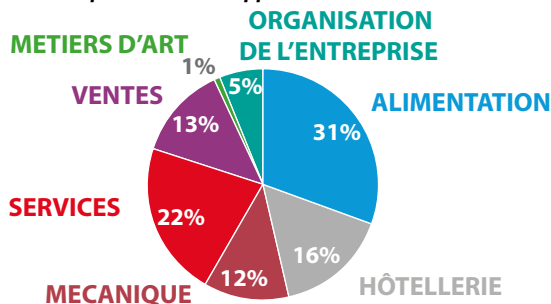


Dans les CFA des Chambres de Métiers, la part des femmes sur l'ensemble des apprentis est de 45% (49% en 2013). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les niveaux d'études plus élevés. Elles représentent 37% des apprentis en niveau V, contre 62% en niveau IV et 64% en niveau III.

Répartition par secteur, des apprentis formés et des diplômes dispensés (variation 2013-2014)



Poids par secteur des apprentis formés en 2014



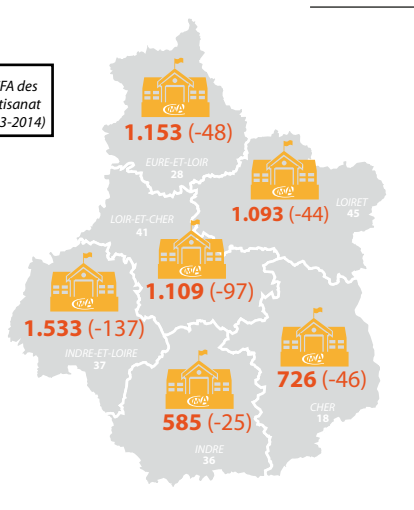
Les Services et de l'Alimentaire regroupent la moitié des apprentis et des diplômes au sein des CFA des Chambres de Métiers.

Répartition des effectifs des CFA de l'Artisanat en Région Centre au 31/12/2014

LEGENDE

Nombre d'apprentis dans les CFA des Chambres de Métiers et de l'Artisanat ou en cogestion (variation 2013-2014)

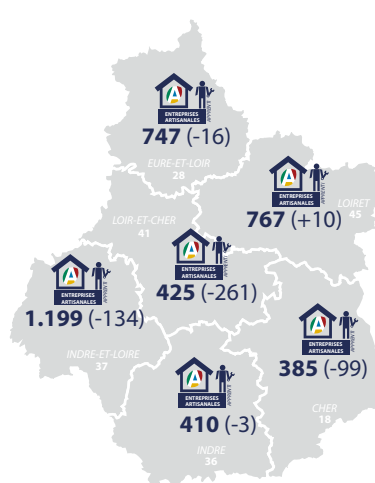
SOURCES : CFA de l'Artisanat 31/12/2014



LEGENDE

Nombre d'apprentis issus de ces CFA effectuant leur apprentissage dans une entreprise artisanale (variation 2013-2014)

SOURCES : CMA 31/12/2014



2.2

Le budget 2014 des CFA des CMA & en cogestion

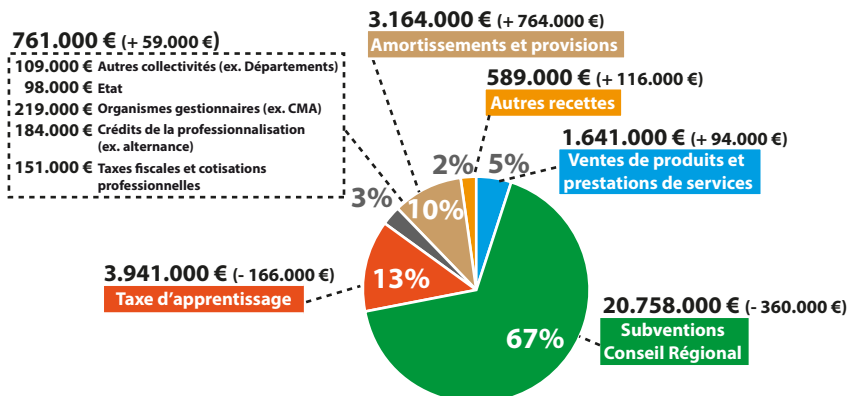
Données figées au 31-12-14

30.854.000 €
BUDGET DE FONCTIONNEMENT
+507.000 €

En 2014, les CFA gérés ou cogérés par les CMA ont un budget de fonctionnement de 30,8 millions d'euros.

Le Conseil Régional du Centre est de loin le principal financeur des CFA de l'Artisanat, il finance plus des deux tiers du budget 2014 (21,1 millions d'euros).

Répartition du budget des CFA dont les Chambres de Métiers sont gestionnaires ou cogestionnaires



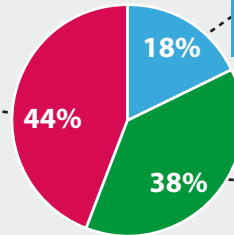


5.508
stagiaires formés par
le réseau des CMA en
formation continue



2.422
Stage en création/reprise
d'entreprise
(ex: SPI, Stage long, Stage
Auto-entrepreneur)

Répartition des stagiaires par types d'actions de formation



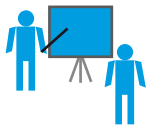
1.003
Formations qualifiantes
(ex: CAP, BM, EEA, BTM,
AGEA, ADEA)



2.083
Formations courtes
(ex: informatique,
management, gestion)



LA FILIERE QUALIFIANTE DU SECTEUR DES METIERS



1.003
stagiaires formés dans
la filière qualifiante



En 2014, le réseau a ouvert 148 modules de formation qualifiante, soit 4 modules de plus qu'en 2013.

Les diplômes qualifiants proposés par les CMA pour la formation continue des artisans

BM (coiffure)

AGEA

Niveau III

BP/BTM

EEA

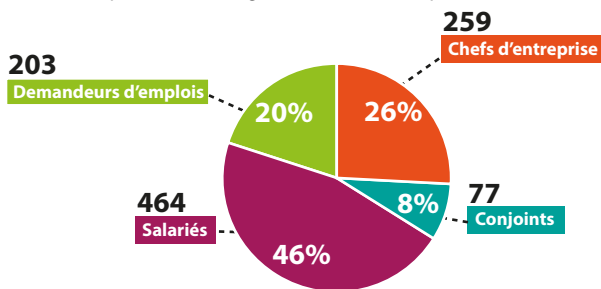
ADEA

Niveau IV

CAP adultes

Niveau V

Répartition des stagiaires en formation qualifiante



Les principaux bénéficiaires de l'offre de formation qualifiante sont les salariés 46% (actifs de l'Artisanat ou entrants dans le secteur) et les Chefs d'entreprises 26%.

La part des femmes dans la filière qualifiante est très élevée. Elles représentent 81% des stagiaires en 2014.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE EN FORMATION CONTINUE

144

contrats de professionnalisation



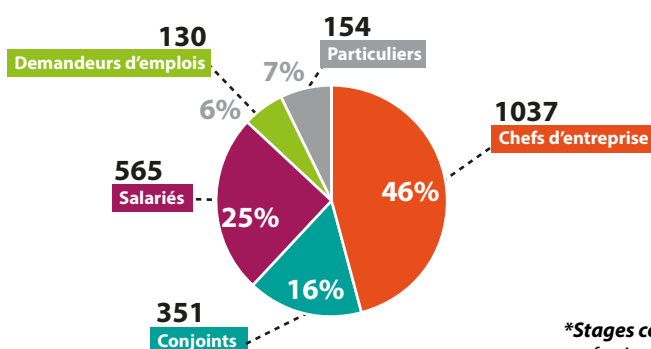
DES STAGES COURTS POUR UNE ACQUISITION RAPIDE DE COMPETENCES SPECIFIQUES



2.237
stagiaires ont suivi des stages courts*



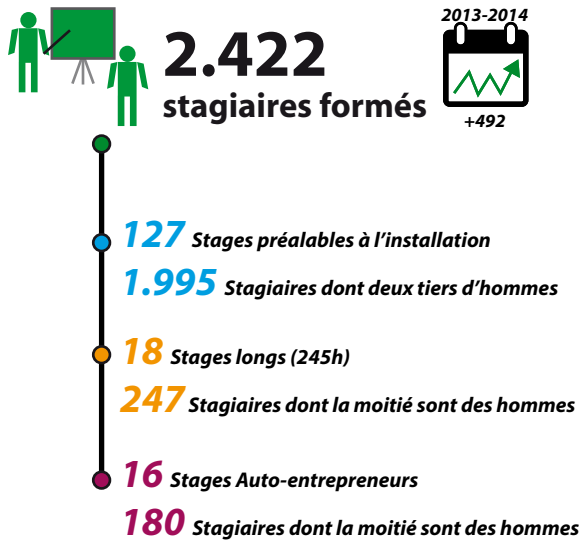
Typologie des stagiaires en formation courte



Les stages d'acquisition de compétences sur une période courte sont proposés dans les domaines suivants : Gestion / Ressources Humaines / Comptabilité / Informatique / Management / Développement personnel / Commercialisation / Réglementation.

Les femmes représentent plus de la moitié des stagiaires pour les formations courtes (58% en 2014 et 59% en 2013)

*Stages courts : Ces formations sont destinées à répondre à des besoins spécifiques (initiations, perfectionnements) qui ne nécessitent pas d'être sanctionnés par un diplôme ou une certification.



Les Chambres de Métiers proposent principalement deux types d'actions de formation pour accompagner la création ou la reprise d'entreprise :

- le SPI (Stage Préalable à l'Installation)
- le parcours à la création-reprise d'entreprise

Le Stage long est une formation de 245h pour finaliser son projet, construire son business plan et acquérir des compétences liées à la création et à la gestion d'une activité.

Ce parcours est proposé par toutes les CMA avec le même contenu pédagogique.

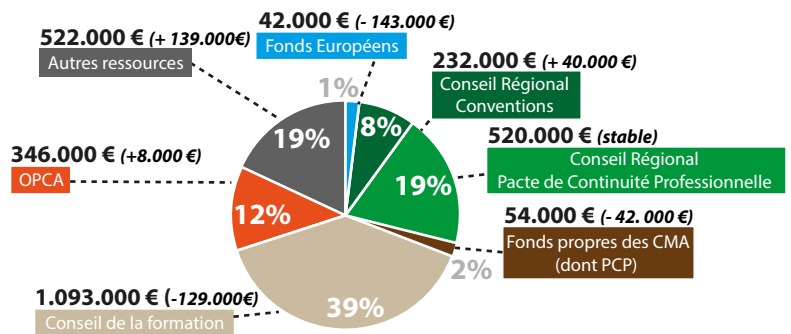
Deux Chambres de Métiers ont mis en place des stages dédiés aux auto-entrepreneurs.

3.2 Le budget de la formation continue en 2014



Le Budget de la formation continue dépasse les 2,8 millions d'euros en 2014.

Répartition du budget de la formation continue (variation 2013-2014)

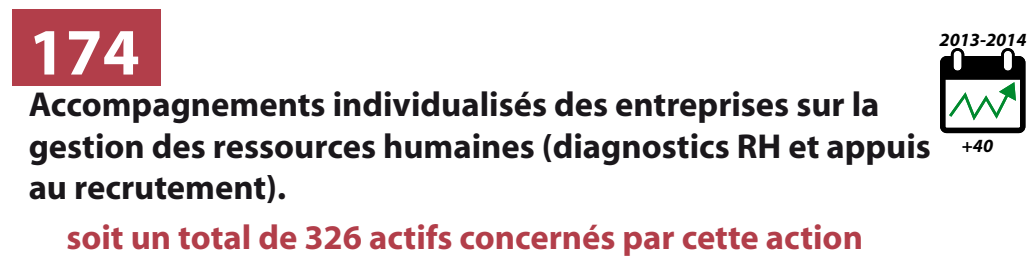


3.3 Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat mettent en oeuvre des dispositifs d'accompagnement au développement des compétences, pour l'entreprise et ses forces vives

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS POUR L'EVOLUTION DES COMPETENCES DES ACTIFS



LES OUTILS DE DEVELOPPEMENT DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES DE L'ENTREPRISE



L'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ACCES A L'EMPLOI DES CHÔMEURS ET DES PUBLICS EN RUPTURE



Sources : CFA et Services Formation des Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Centre
 Réalisation : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre
 28, Rue du Faubourg de Bourgogne - 45000 ORLEANS
 Erik Leconte - Chargé d'Etudes - Laurent Cirade - Chargé de Mission
 Partenaires financiers : l'Union Européenne (FEDER), l'Etat, et le Conseil Régional du Centre-Val de Loire